

Patrimoine : le grand rétropédalage d'Emmanuel Grégoire face aux défenseurs de la Commission du Vieux Paris

Sous couvert de modernisation, Emmanuel Grégoire a souhaité modifier le fonctionnement de la Commission du Vieux Paris, l'institution chargée de veiller sur l'héritage architectural de la capitale. Face à la bronca des amoureux du patrimoine, il recule. Récit d'un imbroglio.

Par Valentin Gaure
Publié le 16 juin 2026 à 15h00

Partager cet article sur     

Emmanuel Grégoire avait fait campagne sur le thème d'une rupture, douce, mais rupture quand même, avec les méthodes dirigistes (et parfois destructrices) d'Anne Hidalgo. Dès le soir du second tour, les électeurs – déjà lésés – étaient prévenus qu'il n'en serait rien : la sortante, invisible durant toute la campagne des municipales, avait surgi de sa boîte pour célébrer la victoire de son successeur lors d'une fête à tout casser, donnée devant l'Hôtel de Ville, où le couple politique, décidé à oublier le temps des chamailleries, s'était passé le témoin.

Publicité

A LIRE

«Un côté effrayant pour les propriétaires» : Emmanuel Grégoire lance sa police du logement à Paris

Au terme de ce premier trimestre d'un mandat de sept ans, le compte n'y est pas pour le nouveau maire de Paris. Outre l'abominable drame du périscolaire parisien, conséquence

d'un quart de siècle d'une gestion socialiste hiératique et négligente, Emmanuel Grégoire a semblé réserver beaucoup de temps au dossier du Parc des Princes, qu'il espère vendre *quam primum* au club du Paris-Saint-Germain.

Parent pauvre de sa politique : le patrimoine de la capitale. Dès le Conseil de Paris d'installation, le 29 mars dernier, Emmanuel Grégoire a fait nommer **36 adjoints** (!). D'Agnès Bertrand, adjointe à « *la laïcité, aux principes républicains et aux relations avec les cultes* » en passant par Maxime des Gayets, adjoint à la « *simplification de l'action publique, de l'évaluation des politiques publiques et de la résilience* » ou encore Laurent Saurel, adjoint à « *l'Outre-mer* », tout le monde en avait pour son argent. Sauf le patrimoine, oublié ou volontairement négligé dans ces ribambelles de nominations.

Publicité

PUBLICITÉ



France - Irak



06

01

35

13

Jours

Heures

Minutes

Secondes

Découvrez

Inspired by  invibe

Devant le début de polémique, Dominique Kielemoës, une élue socialiste du XIème arrondissement qui se trouve être la doyenne du Conseil de Paris a donc été nommée, le 7 avril dernier, « conseillère déléguée » en charge du patrimoine. Cette « sous-adjointe », pour parler clair, se trouve rattachée à François Vauglin, adjoint à l'urbanisme.

Une « volonté de museler les débats patrimoniaux »

Après ce premier mauvais signal, c'est le sort réservé à une vénérable institution du patrimoine de la capitale, la Commission du Vieux Paris, qui a éveillé toutes les craintes. Fondée en 1897, la [Commission du Vieux Paris](#) a pour objet d'éviter que le patrimoine, petit ou grand, soit le grand sacrifié des projets immobiliers. Même si, comme le rappelle Catherine Lécuyer, « *les avis de la commission sont purement consultatifs* », ils font autorité, d'autant qu'ils sont la plupart du temps adoptés à l'unanimité. On doit à la CVP d'avoir préservé le Marais ou Saint-Germain des Prés (à défaut des Halles) de l'appétit vorace des promoteurs.

*On a le sentiment que le patrimoine
n'intéresse plus beaucoup la mairie
centrale*

Si Paris a conservé une grande partie de son charme historique, contrairement à d'autres villes européennes comme Londres, Berlin ou Bruxelles, ce n'est pas seulement parce qu'elle a été relativement épargnée par les bombardements. Elle le doit aussi à l'action de la Commission du Vieux Paris, qui s'est notamment mobilisée pour avertir quant au sort de la Piscine Molitor ou du cinéma Louxor, deux joyaux de l'Art déco. En revanche, malgré ses alertes, elle n'a pas réussi à empêcher en 2019 l'adoption par la mairie du projet de rénovation de l'Hôtel-Dieu, même si son avis au vitriol a forcé le promoteur à revoir un peu sa copie.

Publicité

« De quoi la mairie a t-elle peur ? »

Par deux fois, en 2014 puis en 2020, [Anne Hidalgo](#) tenta, sous l'apparence de la réforme, d'en modifier la structure et les statuts, sans parvenir à faire aboutir l'essentiel de ses funestes projets. Emmanuel Grégoire vient de tenter un coup du même genre. Seulement quelques jours avant le Conseil de Paris surgissait, sur le site Internet de la Ville, un projet de délibération (2026 DU 85-DAC) qui prévoyait notamment de retirer les élus municipaux du Comité du Vieux Paris. Au risque de priver la vigie de toute légitimité démocratique et d'amoindrir la portée de ses décisions.

Du côté de la mairie du VIIIème arrondissement (celui des Champs-Élysées) la maire Catherine Lécuyer s'est inquiétée d'une possible relégation. « *On a le sentiment que le patrimoine n'intéresse plus beaucoup la mairie centrale* », regrette l'édile LR qui alerte sur un « *symbole catastrophique* » : une Commission du Vieux Paris (CVP) voulue plus « *alignée idéologiquement* » avec le nouvel exécutif. « *On veut casser le thermomètre par souci de plaire aux promoteurs pressés* ». Et de dénoncer une « *volonté de museler les débats patrimoniaux* ».

*On veut affaiblir une institution très
ancienne qui fêtera l'an prochain ses
130 ans.*

Conseillère de Paris (LR), architecte de profession et spécialiste du patrimoine, Anne Biraben n'en est pas revenue : « *On veut affaiblir une institution très ancienne qui fêtera l'an prochain ses 130 ans* ». Et de défendre la « *composition tripartite, ce collège d'experts, d'élus et de services municipaux qui dialoguaient ensemble avec des décisions prises, la plupart du temps, à l'unanimité.* » Anne Biraben note aussi que l'accès de l'opposition à la Commission du Vieux Paris (CVP) sera désormais coupé, au risque de supprimer un contre-pouvoir : « *De quoi la mairie a-t-elle peur ?* ».

Publicité

Et, finalement, le retour en arrière

Seulement, voilà... Souvent, maire de Paris varie. Bien fol qui s'y fit ! Ce 16 juin, en Conseil de Paris, après un premier débat sur les violences faites aux enfants, Emmanuel Grégoire a tout bonnement retiré sa proposition de réforme de la Commission du Vieux Paris : « *Comme je reçois des mails et que je les lis...* ». Regrettant un manque d'assiduité des élus lors de la mandature précédente, le maire poursuit : « *Il y a des groupes qui demandent à ce que les élus puissent réintégrer la Commission du Vieux Paris. J'y serai donc favorable, mais qu'ils veillent à ce que le taux de participation dépasse les 0 % sur l'ensemble de la mandature. La délibération est retirée.* »

Décidée à contester ce dernier argument du manque d'assiduité, Anne Biraben rappelle son attachement à la Commission du Vieux Paris : « *La mobilisation a payé, grâce aux associations et aux défenseurs du patrimoine.* » Avantage, peut-être, de tous ces *loopings* politiques : la Commission du Vieux Paris vient de s'offrir, grâce à Emmanuel Grégoire, un joli coup de publicité.